

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: 5

Artikel: La double importance pour l'artillerie d'un nouvel avion de combat
Autor: Federer, Florian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Obusier blindé M 109: mobile et a une grande puissance de feu, mais a une portée limitée.

Photo © br méc 11.

Artillerie

La double importance pour l'artillerie d'un nouvel avion de combat

Lt col EMG Florian Federer

Président SSOART

Quiconque pense à la politique de sécurité de manière responsable et à long terme ne niera pas la nécessité d'un nouvel avion de combat. Un avion de combat moderne a une double importance pour l'artillerie; d'une part, l'artillerie a besoin d'une protection contre les attaques aériennes, et d'autre part, les systèmes d'artillerie et les avions de chasse se complètent dans la lutte contre les buts au sol.

L'artillerie est une arme fournissant un effort central au niveau tactique. Elle peut réduire massivement la puissance de combat d'un adversaire, restreindre sa liberté d'action et soutenir le combat de ses propres éléments de combat. Elle forme avec les formations de chars le noyau des troupes mécanisées qui permettent la décision dans les opérations au sol. Cependant, afin qu'elle puisse déployer sa force, le soutien des Forces aériennes ainsi que la coopération avec celle-ci sont nécessaires.

Importance 1 : La protection de l'air est nécessaire à la mobilité

Les formations mécanisées se caractérisent non seulement par leur puissance de feu et leur haute protection, mais aussi par leur mobilité. Ces capacités permettent des déplacements rapides et la création d'efforts principaux. La protection des véhicules blindés est principalement efficace contre le feu au sol, direct et indirect. Afin de pouvoir combattre les éléments terrestres adverses de manière indépendante, les véhicules sont en outre équipés d'armements défensifs. Dans l'artillerie, c'est principalement la mitrailleuse 64 de 12,7 mm. Bien que la Mg 64 puisse également être utilisée contre des buts aériens, cela n'est toutefois possible qu'à une distance de 1 500 m. De plus, en raison de la vitesse des buts aériens, il n'y a qu'une fenêtre de tir de quelques secondes.¹

Il est réaliste de penser que les éléments adverses aériens ne peuvent pas être combattus de manière indépendante. Les troupes mécanisées sont tributaires de l'armée de l'air.

Les moyens de défense aérienne font bien évidemment partie du système aux côtés des avions de combat. Sans un toit de protection dans la troisième dimension, toutes les troupes terrestres perdent leur liberté de manœuvre. Les éléments mobiles tels que les chars et l'artillerie en particulier ne peuvent que difficilement être déployés dans une telle situation. Ils devraient constamment s'attendre à être détruits par des attaques aériennes.²

«Situation aérienne favorable: Degré le plus bas de maîtrise de l'espace aérien, où les forces aériennes adverses sont empêchées, de manière limitée dans l'espace et dans le temps, d'entraver les actions de nos forces armées.»

Aussi puissantes que soient les unités mécanisées, leur capacité d'engagement est déterminée par la situation aérienne dans laquelle elles doivent combattre. Afin qu'ils puissent être déployés, il faut au moins une situation aérienne avantageuse. C'est le plus faible degré de contrôle de l'espace aérien et une condition préalable à la bonne exécution des propres opérations au sol. Les Forces aériennes doivent donc pouvoir empêcher les forces aériennes adverses d'utiliser efficacement leurs armes contre nos forces terrestres.⁴

Importance 2: Joint Fires - action coordonnée contre des buts au sol

Les avions de combat ont la capacité d'entrer rapidement et en profondeur dans l'espace adverse. Ils peuvent combattre des buts en profondeur, telles que des installations de commandement et de contrôle, des infrastructures de communication et de transport, des systèmes militaires clés ou des rassemblements de troupes et de véhicules. Lors des attaques aériennes, on utilise des munitions non guidées et (de plus en plus couramment de nos jours) des munitions guidées. Cela peut causer des dommages dévastateurs. La portée peut atteindre plusieurs centaines de kilomètres. L'effet des armes à lui seul peut être utilisé comme moyen de pression.



Ci-dessus : F-5E Tiger II: Acheté vers la fin des années 70 pour la protection de l'espace. Ne remplit plus les exigences actuelles
Ci-dessous : La version suisse n'est pas adaptée au combat terrestre et arrive bientôt à la fin de sa durée de vie.



La Conférence d'Automne de la SSOART se tiendra le samedi 12.09.2020 à Emmen sur le thème « Air2030 - Importance pour l'artillerie ».

La Société Suisse des Officiers de l'Artillerie (SSOART) regroupe tous les officiers du système d'arme artillerie et est, en tant que tel, membre de la Société Suisse des Officiers (SSO). Fondée en 1984, elle comprend des membres de toutes les régions de Suisse, des lieutenants aux officiers généraux, actifs et libérés, femmes et hommes.

La traditionnelle Conférence d'Automne se déroulera le samedi 12.09.2020 sur la base aérienne d'Emmen. Le thème de la conférence sera « Air2030 - Importance pour l'artillerie ». Au cours de la matinée, nous assisterons à un exposé que le cdt des Forces aériennes, le divisionnaire Bernhard Müller et le cdt des Forces terrestres, le divisionnaire René Wellinger, nous présenteront ensemble. La journée continuera par une visite des moyens des Forces Aériennes. Des mesures de protection ainsi que des adaptations de programme peuvent découler de l'évolution de la situation due à la pandémie. Des informations actualisées se trouveront sur la page d'accueil : www.sogart.ch

La participation est gratuite pour les membres de la SSOART. Pour les personnes intéressées qui ne sont pas membres, les places sont limitées et un forfait de CHF 75.- (repas incl.) sera perçu. Inscription auprès de : events@sogart.ch

Lors de combats au sol, c'est-à-dire lors d'attaques aériennes sur des cibles au sol, une distinction fondamentale est faite entre deux procédés d'engagement : Tout d'abord, l'interdiction aérienne (AI). Elle comprend le combat des troupes terrestres adverses ou des infrastructures qu'elles utilisent. L'interdiction aérienne a lieu avant que les troupes au sol ne mènent les actions de combat. La mobilité de l'adversaire en est limitée et sa force de combat est déjà affaiblie avant qu'elle n'engage le combat. Le deuxième procédé est l'appui aérien rapproché (Close Air support, CAS). Par ce procédé, les propres unités de combat sont directement soutenues sur le terrain, tant dans les actions offensives que défensives. Lorsque les Forces aériennes et l'artillerie coordonnent appui-feu, on parle de « Joint Fires » (feux combinés des Forces terrestres et des Forces aériennes).

En principe, les frappes aériennes peuvent combattre des buts similaires à ceux de l'artillerie. Les avions de combat ont cependant un champ d'action plus large qui permet de combattre des buts renforcés (par exemple des bunkers) ou des infrastructures telles que des ponts pour lesquels la puissance de combat de l'artillerie n'est pas suffisante.

Remplacer les avions de combat par des systèmes d'artillerie afin de combattre des buts au sol est tout aussi impossible que l'inverse

Contrairement à l'artillerie, les capteurs et l'armement sont combinés sur une même plate-forme. Les buts peuvent être à la fois de reconnaissance et de combat. Cependant, les avions de chasse ne sont disponibles qu'en petit nombre et dépendent fortement des conditions météorologiques. Les attaques aériennes sont donc principalement menées contre des cibles clés qui sont hors de portée de l'artillerie.

L'artillerie à tubes utilisée en Suisse, avec les moyens des Forces aériennes, est la seule arme de combat à distance disponible. Les avions de combat et les systèmes d'artillerie se complètent dans la lutte contre les buts au sol. Le type d'arme utilisé dépend de la localisation du but, de la priorité de combat et des aspects temporels (disponibilité des capteurs et des armes).⁴

F. F.

Sources :

- 1) Règlement 54.136, Mitrailleur 12,7 mm 64
- 2) Règlement 56.090, Conduite et engagement des Forces aériennes
- 3) Règlement 50.041, Terminologie des règlements de conduite de l'armée 17
- 4) DDPS (éd.). (2017). Avenir de la défense aérienne